

COMMUNE DE POISSON

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents : BONNOT Michelle, BODET Gérard, CLEMENT-PORNIN Christèle, BERNARD Didier, PLURIEL Dominique, CHATILLON Yves, BOULOGNE Christophe, LORTON Corinne, AUDUC Jean-Marc, FARIZY Isabelle, MERLE Bernard, GUYOT de CAILA Mathieu, FORET Xavier, LABARGE-AUPECLE Mathilde

Excusé(s) : MELINE Nicole qui donne pouvoir à FARIZY Isabelle.

Absent(s) : Néant

Secrétaire de séance : GUYOT de CAILA Mathieu

Le CM approuve à l'unanimité des membres présents et représentés le compte rendu de la réunion du 07/10/2021. Une modification sur un nom de rue va être apportée au tableau annexé à la délibération de la nomination de rues sur l'adressage de la commune.

DELEGATIONS DU MAIRE :

Mme le Maire annonce les décisions prises dans le cadre de ses délégations.

La commune a procédé au versement de la somme due 323.82€ TTC à un locataire. Effectivement, l'abonnement de la SAUR a toujours été payé par les locataires et non par la commune pour l'agence postale. (Décision 05.2021)

Le logement communal T3 situé « le Bourg - 71600 POISSON » à l'école maternelle est loué depuis le 2 novembre 2021. Le loyer mensuel est fixé à 390.78€ et sera révisé annuellement, selon l'indice moyen du coût de la construction. (Décision 06.2021)

DELIBERATIONS

Attribution subvention FAIR 2021

Par délibération n° 2020-119 en date du 27 septembre 2021, le Conseil Communautaire s'est prononcé sur le montant des fonds de concours 2021 alloués aux communes et a attribué la somme de 1 207.85 € à la commune de POISSON pour son projet.

Et vu l'avis favorable du Conseil des Maires en date du 16 septembre 2021.

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés accepte le fonds de concours de la Communauté de Communes Le Grand Charolais dans la mise en place de l'adressage communal nécessitant l'achat de panneaux de noms de rues, routes, places, chemins ainsi que la numérotation des habitations à hauteur de 1 207.85 €.

Projet	Montant total des travaux en HT	Montant du Fonds de concours versé par la CCLGC
ADRESSAGE COMMUNAL	12 078.58 €	1 207.85 €

Demande de subvention: Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires (AAP SNEE) Plan de relance - Continuité pédagogique

Dans le cadre de l'appel à projets 2021 concernant le développement du numérique à l'Ecole, Mme le Maire expose au Conseil qu'il est possible d'obtenir une dotation financière de l'Etat pour l'acquisition d'un équipement informatique destiné au développement numérique de l'Ecole.

Considérant que le matériel, actuellement en service acquis en 2017 est maintenant obsolète, le dossier a été déposé sur le site plan de relance par la mairie en accord avec la directrice de l'école le 24 juin 2021.

Montant des contributions financières prévisionnelles des parties :
Coût total collectivité (TTC) pour l'ensemble du projet : **6 803,00 €**
- dont subvention de l'État demandée : **4 702,00 €**

Coût total collectivité (TTC) sur le **volet équipement** : **6 503,00 €**
- dont subvention de l'État demandée : **4 552,00 €**
Soit un taux de subventionnement sur ce volet de : 70 %

Coût total collectivité (TTC) sur le **volet services et ressources numériques** : **300,00 €**
- dont subvention de l'État demandée : **150,00 €**
Soit un taux de subventionnement sur ce volet de : 50 %

Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **Accepte** le projet de l'acquisition d'un nouvel équipement informatique destiné au développement numérique de l'Ecole,
- **Se prononce favorablement** sur la dépense globale dont le coût défini dans les devis ci-joints s'élève à un montant de **6 803.00 € TTC**,
- **Sollicite de l'Etat une subvention** au titre du programme 2021,
- **Autorise Mme le Maire** à signer tous les documents nécessaires,
- **Inscrit la dépense** au budget communal.

Signature d'un contrat avec EDF pour la fourniture de la salle communale

Mme le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat signé avec EDF pour l'alimentation électrique du site "salle communale" deviendra caduc le 31 mars 2022 et qu'il est nécessaire de signer un nouveau contrat.

Mme le Maire suggère au Conseil Municipal de signer un contrat de 3 ans avec EDF à compter du 1er avril 2022.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

- **AUTORISE** Mme le Maire à signer le contrat n° 1-IPMAQ4R - 1 et à intervenir avec EDF pour la fourniture de l'électricité à la salle communale.

BON ACHATS ET COLIS DE FIN D'ANNÉE POUR LES AINÉS

Les années précédentes, les aînés de 75 ans et plus qui ne participaient pas au repas recevaient comme cadeaux de fin d'année un colis.

La commission communale d'action sociale propose au conseil d'offrir des bons d'achats à utiliser à la boulangerie COGNARD et à la boucherie DANJOUX avant le 31 décembre 2021.

Ces bons seront distribués aux personnes concernées très prochainement par la commission communale.

Mme le Maire demande au conseil de délibérer :

- Le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents et représentés :
- **Accepte et donne délégation** à Mme le Maire à signer tout acte relatif à ce dossier.

RESTAURANT SCOLAIRE

La lecture a été faite du courrier du restaurant scolaire concernant le renouvellement du mobilier. Après un tour de table, il est décidé d'adresser un courrier à la Présidente de l'association afin de bien définir les besoins réels et pérennes en mobilier et de convenir d'une réunion.

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS

Voirie : Les goudrons de la voirie se sont achevés fin octobre 2021. La Prochaine réunion sera le 27 novembre 2021 à 9h en mairie pour la prévision des goudrons 2022.

Bâtiments : L'entreprise PRADET a commencé les travaux de l'éclairage public vers l'église le 16 novembre 2021.

Commission information et communication : la commission s'est réunie pour la préparation du bulletin 2022. Une réunion est prévue le 25 novembre pour la lecture des articles. Chaque association doit rendre son article au 19 novembre 2021.

COMPTES RENDUS DES REUNIONS

Le CM prend connaissance des réunions auxquelles ont participé les élus depuis la dernière séance du Conseil Municipal.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Madame le Maire informe le CM :

LOGEMENTS COMMUNAUX :

Le 10 novembre 2021, le logement au-dessus de la boulangerie a eu un sinistre incendie. La locataire a trouvé une solution pour se reloger. Les travaux seront très importants d'après le passage de l'expert sur la commune.

Visite d'une Maison d'Assistante Maternelle à PARAY LE MONIAL le 30 octobre 2021.

Les illuminations du village auront lieu le 8 décembre 2021 à partir de 17h00.

La date des vœux du Maire est fixée le vendredi 7 janvier 2022 à 19h00.

La prochaine réunion de conseil sera le 16 décembre 2021 à 20h30.

Fait à Poisson, le 17/11/2021

Séance levée à 23h15

Le Maire,
Michelle BONNOT



A blue circular official stamp of the commune of Poisson is partially visible behind the signature. The signature is written in black ink and reads 'Bonnot'.